



NOUS COMPTONS SUR VOUS

L'association Le Secours Fraternel,
existe grâce à la générosité
de chacun en recevant vos dons.

Profitez de l'actualisation des mesures fiscales
pour soutenir les associations d'aide aux personnes
les plus démunies. La hausse de 1 000 € du plafond
de dons des particuliers ouvre droit à **une réduction
d'impôt de 75 % a été prolongé pour l'année 2021.**

VERSEZ VOS DONS

 EN LIGNE

Depuis notre site internet :
www.lesecoursfraternel.fr



 PAR CARTE BANCAIRE

Paiement sécurisé
via Paypal et sans frais

 PAR CHÈQUE

En remplissant le formulaire
au dos de ce document,
accompagné d'un chèque libellé
à l'ordre de l'Association
Le Secours Fraternel
sous enveloppe affranchie.

LE SECOURS FRATERNEL



merci!

Un reçu fiscal vous sera envoyé par voie postale ou par mail.

SOUTENEZ LE SECOURS FRATERNEL ET PROFITEZ DES DERNIÈRES DÉDUCTIONS FISCALES



VOS COORDONNÉES

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

TÉLÉPHONE

EMAIL



Je souhaite faire un don à l'Association
Le Secours Fraternel d'un montant de :



Mettez votre chèque à l'ordre de l'**Association
Le Secours Fraternel** sous enveloppe affranchie
à l'adresse suivante :

Association Le Secours Fraternel
31 rue de l'Esplanade
91360 ÉPINAY-SUR-ORGE

Un reçu fiscal vous sera envoyé
par voie postale ou par mail.

LE SECOURS FRATERNEL

